

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 30 juillet 2020
 Délibération n°20200730_16

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 59

Pouvoirs : 5

Suppléants : 1

= VOTANTS : 65

- dont « pour » : 65

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : Élection des représentants au SMVOS de ST-AMANT-DE-BOIXE

Le jeudi 30 juillet 2020, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 21 juillet 2020, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle d'ANAIS.

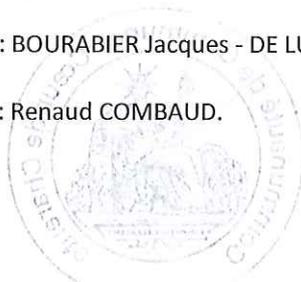
Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – DUGOIS Dominique LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle – HENTRY Jimmy CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – LAVERGNE Didier BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne - BONNET Franck – CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent VERGNAUD David – BOUCHET Eric – LACROIX Aurélie – SOURY Christine - ROUMAGNE Magalie - BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – SEVRIT Raymond – GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

MUGNIER Pierre-Hermann représenté par sa suppléante SAGNE Annie

CAILLAUD Nadia pouvoir à GUYON Jean-Guy
 DURAND Jean-Louis pouvoir à BONNET Franck
 LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à THURU Marie-Danièle
 ETIENNE Murielle pouvoir à LACROIX Aurélie
 CAMY Bruno pouvoir à ROUMAGNE Magalie

POTEL Maryse.

Absents non excusés : BOURABIER Jacques - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth - MAHÉ JacquesSecrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : Élection des représentants au SMVOS de ST-AMANT-DE-BOIXE

Vu les statuts du SMVOS de Saint-Amant-de-Boixe ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que les statuts de SMVOS de Saint-Amant-de-Boixe prévoient que :

Le nombre de membres représentant la Communauté de Communes Cœur de Charente au sein du SMVOS de Saint-Amant-de-Boixe est de 2 titulaires par commune membre (soit 22 au total). Il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner ses représentants.

Il est proposé au conseil communautaire de désigner les conseillers pour représenter la communauté de communes Cœur de Charente au sein du SMVOS de Saint-Amant-de-Boixe.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité désigne les 22 délégués titulaires suivants :

NOM	PRENOM	COMMUNE
DUMAS	Bernadette	ANAIS
PUJOL	Vincent	ANAIS
ELMOZNINO	Peggy	AUSSAC-VADALLE
LE DIRAISON	Guillaume	AUSSAC-VADALLE
COPPENS	Violaine	COULONGES
GIRAUDIER	Emilie	COULONGES
RAINETEAU	Jean	MONTIGNAC
BARREAUX	Bernadette	MONTIGNAC
GIROUX-MALLOT	Françoise	ST AMANT DE BOIXE
MANDIN	Frédérique	ST AMANT DE BOIXE
VERGNAUD	David	TOURRIERS
COMTE	Bernadette	TOURRIERS
FABRE	Michelle	VARS
CAMY	Bruno	VARS
ROUDIER	Jonathan	VERVANT
FAVREAU	Céline	VERVANT
ROULLAND	Jean	VILLEJOUBERT
BARRET	Christelle	VILLEJOUBERT
LEVEQUE	ANGELIQUE	VOUHARTE
VALLEE	LUC	VOUHARTE
TESSIER	Jean-Luc	XAMBES
PAPONNET	Laurence	XAMBES

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

**Le Président,
Christian CROIZARD**

